

De: Christian Marée <christian.maree55@gmail.com>
Envoyé: vendredi 25 juillet 2025 11:03
À: urbanisme.besse@orange.fr
Objet: Avis enquête publique centrale PV au lieu-dit Les Thèmes
Pièces jointes: 20250725_Avis_enquête_publique_projet_PV_Besse-sur-Issole_EngieGreen_vf.pdf

Bonjour Monsieur le Commissaire-enquêteur,
Je vous transmets en attaché un avis argumenté défavorable à l'implantation d'une nouvelle centrale photovoltaïque sur la commune de Besse-sur-Issole.

J'espère que vous tiendrez compte de ces arguments.

Cordialement

--

Christian Marée
06 73 51 75 44

De: Janssens Frédérique <frderiquejanssens@orange.fr>
Envoyé: vendredi 25 juillet 2025 10:10
À: urbanisme.besse@orange.fr
Objet: Enquête publique projet nouveau parc photovoltaïque mise en comptabilité PLU

à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Varoise, je viens vous faire part de mon opposition au nouveau projet de centrale photovoltaïque sur la commune de Besse, ainsi qu'à la mise en compatibilité du PLU.

Le développement des énergies renouvelables dans le cadre de la transition énergétique ne doit pas se faire par le SACRIFICE de la forêt , faune, flore, biodiversité indispensables à notre vie.

Alors que l'on peut lire sur le site gouvernemental :

"La biodiversité, c'est notre patrimoine commun et notre capital pour l'avenir. Il est urgent de mettre la biodiversité au coeur de nos politiques publiques et d'agir pour la préserver dans nos territoires avec l'ensemble des acteurs"

Les élus s'acharnent à vouloir implanter des centrales photovoltaïques sur les communes dans les zones naturelles, sous couvert de transition énergétique, pour MASQUER le fait qu'ils sont prêts pour des RESSOURCES FINANCIERES, à DETRUIRE un patrimoine naturel dont ils ne sont pas propriétaires !

Les panneaux photovoltaïques doivent être installés sur les zones artificialisées pas dans nos forêts.

Les projets implantés en milieux naturels sont déraisonnables, ils participent à la destruction de la nature pour des générations. C'est inacceptable !

Peut-on encore parler de PROVENCE VERTE ? A ce rythme de la course aux centrales photovoltaïques j'en doute .

Merci Mr le Commissaire Enquêteur de bien vouloir tenir compte de mon avis défavorable à ce projet et à la modification du PLU, quand vous rédigerez le votre à la fin de l'enquête.

Bien cordialement

Frédérique JANSSENS Camps la Source .

PS : Même si je ne les mentionne pas j'ai lu les documents mis à la disposition du public pour l'enquête.

De: Guillermo Moreno <guillermoreno11@gmail.com>
Envoyé: vendredi 25 juillet 2025 12:28
À: urbanisme.besse@orange.fr
Objet: Observations sur le Projet de Centrale Photovoltaïque au Sol sur le lieu-dit "Thèmes"

*À l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur
Mairie de Besse sur Issole 15, boulevard Paul Bert 83890 Besse sur Issole*

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je soussigné Guillermo Moreno, demeurant 69bis, Avenue du 11 Novembre, 94170 Le Perreux-sur-Marne, ai pris connaissance avec la plus grande attention du projet de centrale photovoltaïque au sol, d'une puissance totale de 18,3 MWc, et s'étendant sur une surface clôturée de 16,1 hectares, envisagé sur le lieu-dit "Thèmes", et dont l'enquête publique est actuellement en cours.

Bien que n'étant pas résident permanent de Besse sur Issole, je suis profondément attaché à cette commune où je viens régulièrement depuis de nombreuses années en raison de mes liens étroits avec certains de ses résidents. Cette fréquentation assidue me confère une connaissance approfondie du territoire, de son patrimoine et de son cadre de vie exceptionnel. C'est à ce titre, et en tant que personne directement concernée par l'avenir et la préservation de ce lieu auquel je suis lié, que je souhaite exprimer mon opposition la plus ferme et mon refus catégorique à la réalisation de ce projet.

Mes arguments pour un tel refus se fondent sur plusieurs points essentiels, qui, selon moi, justifient l'abandon pur et simple de cette implantation :

- **Impact paysager et environnemental majeur sur un territoire que je connais bien :** Le projet, d'une envergure considérable (16,1 hectares), aura un impact visuel irréversible et dévastateur sur le paysage local. La commune de Besse sur Issole, que j'ai eu l'occasion de fréquenter et d'apprécier à travers les saisons et au fil des ans, est reconnue pour son cadre de vie et la beauté de ses paysages naturels. Cette installation industrielle risquerait de défigurer un environnement que j'ai toujours connu et estimé. Au-delà de l'aspect visuel, l'artificialisation de 16,1 hectares de sols aura des conséquences écologiques sur la biodiversité locale, la faune et la flore, même si le rapport prétend le contraire. La destruction d'éventuels habitats naturels et l'altération des écosystèmes ne peuvent être compensées.
- **Perte de terres précieuses :** L'installation d'une centrale photovoltaïque sur une telle surface équivaut à une perte irréversible de terres, qui pourraient être utilisées à des fins plus durables ou conservées dans leur état naturel, essentiel à l'équilibre du territoire que j'observe depuis longtemps.
- **Préservation de la qualité de vie pour mes proches et les visiteurs :** Bien que je ne réside pas sur place, mes liens personnels me conduisent à m'inquiéter de la qualité de vie des habitants, y compris mes proches, qui pourraient subir des nuisances (visuelles, sonores) liées à une telle installation. Par ailleurs, la dégradation du cadre de vie impactera également

l'attractivité de la commune pour les personnes comme moi qui y viennent chercher calme et nature.

- **Interrogations sur la pertinence locale du projet :** Au-delà des compensations financières éventuelles, les bénéfices réels de ce projet pour l'esprit et l'identité de Besse sur Issole semblent minimes, voire inexistantes, comparés aux inconvénients majeurs qu'il générerait pour l'environnement et le paysage local. D'autres solutions pour la production d'énergie renouvelable, moins impactantes sur le territoire et plus intégrées, devraient être privilégiées.

En conclusion, en ma qualité de personne attachée et connaissant la commune de Besse sur Issole par mes liens personnels et mes fréquents séjours, je considère que ce projet de centrale photovoltaïque est disproportionné, inadapté au territoire et générera plus de préjudices que de bénéfices pour l'environnement et le cadre de vie. J'espère que vous pourrez prendre en compte mes remarques et que vous donnerez un avis défavorable au projet

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, en l'expression de ma considération distinguée.

Fait au Perreux-sur-Marne, le 25/07/2025.

Guillermo Moreno

De: Danielle Radenen <radenend@gmail.com>
Envoyé: vendredi 25 juillet 2025 12:39
À: urbanisme.besse@orange.fr
Objet: enquête publique opinion défavorable sur l'installation d'une centrale photovoltaïque

Monsieur le commissaire enquêteur bonjour,

Je suis affligée de voir un nouveau projet de centrale photovoltaïque en Provence verte ...verte jusqu'à quand?

Il vient d'être prouvé que l'électricité éolienne et solaire ne sont pas régulières et peuvent entraîner de grande panne (voir Espagne) en raison de leur fonctionnement aléatoire en concurrence avec le nucléaire.

De plus, le sud de la France, particulièrement le Var, certes le plus ensoleillé, doit-il sacrifier ses forêts pour une cause aujourd'hui contestée même par le gouvernement.?

L'installation de panneaux n'est pas sans risque écologique :

- dessouchage de toute végétation ce qui rendra après 40 ans d'exploitation de la centrale un sol mort peu propice au reboisement
- augmentation des risques d'incendie en été (une centrale a dû être arrêtée en plein été ...le comble....)la température peut dépasser les 80°C
- rôle néfaste sur la biodiversité locale et les oiseaux prennent les panneaux pour des sources d'eau et viennent s'y brûler
- augmentation du risque de lessivage des sols par les eaux de pluie
- ..etc je ne donne que les plus importants

Il faut, aussi, noter le peu de retombées économiques sur les communes au vu du profit espéré par la société d'exploitation .

En période de remise en question de ces projets, ne serait-il pas plus sage d'attendre sans se précipiter et réfléchir sans passer en force.

Il me semblerait plus judicieux de travailler sur des projets citoyens locaux en utilisant des zones défrichées ou des toitures et de travailler avec les localités pour une utilisation directe sur place engendrant des économies énergétiques plus vertueuses.

Pour toutes ces raisons, je suis contre ce projet .

Avec mes remerciements pour votre lecture
Cordialement

--

Danielle RADENEN
HABITANTE DU VAR